



## UNIVERSITE DE LYON – CHINA SCHOLARSHIP COUNCIL BOURSES DOCTORALES Campagne 2023

L'Université de Lyon (UdL) a signé un accord avec le China Scholarship Council (CSC). Cet accord prévoit le financement par le CSC de 30 bourses doctorales par an afin de permettre à des étudiant·e·s chinois·e·s d'effectuer leur doctorat dans un des établissements membres de l'UdL.

### 1. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

#### **Statut :**

- Être citoyen ou résidant permanent de la République Populaire de Chine ;

#### **Niveau d'étude :**

- Être titulaire (ou futur titulaire) d'un diplôme de master ou équivalent qui justifie de l'aptitude à la recherche ;
- Être en 2<sup>ème</sup> année de master ou 1<sup>ère</sup> année de doctorat pour une tutelle simple ;
- Être en 2<sup>ème</sup> année de doctorat pour une cotutelle ;

#### **Niveau de langue :**

- Avoir une très bonne maîtrise du français ou de l'anglais, selon le domaine scientifique (minimum B2/C1 conseillé).

### 2. LA CANDIDATURE ETAPE PAR ETAPE

#### **ETAPE 1 : Envoi de votre sujet de thèse**

A partir de novembre 2022 et jusqu'au 11/12/2022

Envoyez votre sujet de thèse au Service Attractivité et Promotion Internationale (SAPI) de l'UdL. Courriel : [international.office@universite-lyon.fr](mailto:international.office@universite-lyon.fr)

#### **ETAPE 2 : Diffusion des offres par l'UdL et le CSC**

Après validation par le·la correspondant·e défense, L'UdL publie les offres sur son site internet, en français et en anglais, communique les liens au CSC et à l'Ambassade de France en Chine pour une large diffusion.

#### **ETAPE 3 : Candidatures des étudiant·e·s chinois·e·s**

Les candidat·e·s entrent en contact avec le·la directeur·trice potentiel·le. Il/Elle s'assurera de ses compétences scientifiques et linguistiques. Un entretien est vivement conseillé pour valider le niveau de maîtrise de la langue par le candidat·e.

#### ETAPE 4 : Validation de la candidature UdL

Après avoir sélectionné votre candidat-e, il vous appartient de :

- Présenter la candidature au-à la directeur-trice de l'École doctorale (ED) pour validation, faire compléter et signer la lettre d'admission (modèle communiqué par le SAPI) ;
- Envoyer une copie scannée de la lettre d'acceptation signée au-à la candidat-e chinois-e et au SAPI à l'adresse : [international.office@universite-lyon.fr](mailto:international.office@universite-lyon.fr)
- *Si votre unité de recherche est classée en ZRR ou considérée comme unité protégée*, faire parvenir au-à la **correspondant-e défense** de votre établissement le CV du-de la candidat-e et son sujet de thèse pour validation.

**Seul l'envoi de cette lettre d'admission au SAPI permet de valider la candidature du-de la futur-e doctorant-e dans le cadre spécifique de l'accord CSC-UdL.**

#### ETAPE 5 : Candidature de l'étudiant auprès du CSC – Du 10 au 31 mars 2023

Les étudiant-e-s présélectionné-e-s déposent leur dossier de candidature directement sur le portail de candidature hébergé sur le site du CSC.

#### ETAPE 6 : Envoi de la liste des pré-sélectionné.e.s au CSC – le 1 avril 2023

Le SAPI communique au CSC la liste des candidatures pré-sélectionnées.

#### ETAPE 7 : Résultats du CSC – fin mai 2023

Le CSC transmet la liste des lauréats à l'UdL, qui la diffuse à son tour aux écoles doctorales. Si un-e étudiant-e est refusé-e pour une raison qualitative, il est possible d'émettre une réclamation sous la forme d'une lettre argumentée transmise par l'UdL. La session de rattrapage impose un délai supplémentaire de trois mois de réévaluation.

### 3. REMARQUES IMPORTANTES

#### **Revenus du-de la doctorant-e**

Le montant de la bourse est de **1 350 €** par mois, pour une durée maximale de **48 mois**.

Si votre établissement a fixé un montant minimum de revenu pour valider l'inscription en doctorat supérieur à 1350 € mensuels, vous avez deux possibilités :

- Demander une exception auprès du service de scolarité dans lequel le doctorant sera inscrit afin d'autoriser l'inscription en doctorat avec un revenu de 1350 € ;
- Demander au laboratoire d'accueil du doctorant de financer la différence entre le montant de la bourse et le montant du revenu minimum exigé.

#### **Éviter les doubles candidatures**

Les ENS, INSA et École centrale ont des accords similaires avec le CSC. Veillez à ne pas candidater via les deux biais.

Contact : Service Attractivité et promotion internationale, [international.office@universite-lyon.fr](mailto:international.office@universite-lyon.fr)